

Complexe Yves-du-Manoir Le futur chaudron du rugby à Montpellier

Inauguré en 1930, le stade Sabathé à Montpellier, dédié au rugby depuis trente ans, ne correspond plus aux exigences de la compétition de haut niveau. Pour répondre aux nouveaux besoins du rugby dans l'Agglomération, la construction d'Yves-du-Manoir, un complexe unique en France a été lancé. Son ouverture coïncidera avec celle de la Coupe du Monde de rugby, en septembre 2007.

Ce site au cœur d'une ville est unique en France", a rappelé Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération lors du coup d'envoi du complexe de rugby Yves-du-Manoir, le 7 octobre dernier. Unique par sa situation. Cet équipement majeur dédié au rugby s'inscrit dans un nouveau quartier à l'ouest de Montpellier baptisé Ovalie qui se démarque par sa grande mixité : logements, bureaux, commerces, équipements publics... Unique par sa dimension. "C'est un projet monumental sans être démonstratif, à la fois structurant et poumon d'oxygène, il veut décliner les qualités du sport qu'il héberge : enthousiasme, robustesse et convivialité", résumant Philippe Bonon et Philippe Cervantes du cabinet A+ Architecture.

Ce complexe comprend un stade principal de 12 726 places où seront accueillis des matches de compétition nationale et internationale. "C'est un stade à l'anglaise avec un effet de chaudron. Les spectateurs seront au plus près du gazon. Il y aura une véritable proximité entre eux et les joueurs", expliquent ces architectes. Yves-du-Manoir inclut également un stade de 500 places pour l'entraînement des équipes premières et les compétitions de catégorie régionale, deux terrains pour les écoles de rugby, ouverts aux écoles du quartier.

Convivialité et pratique sportive

Ce complexe permet d'offrir, en un même lieu, plusieurs prestations autour du rugby. Des espaces annexes à vocation économique et d'animation se



Un stade de dimension internationale avec 12 726 places assises et la possibilité d'installer 860 places supplémentaires dans des gradins démontables. DESSIN : PHILIPPE BONON ET PHILIPPE CERVANTES DU CABINET A+ ARCHITECTURE.

situent autour du stade : un club house avec une brasserie ouverte tous les jours, des loges et des salons de réception pour les entreprises partenaires, un centre de formation ainsi que des salles pour l'accueil de séminaires d'entreprises. L'ensemble de ces installations permettra au club résident, le Montpellier Hérault Rugby Club, de poursuivre ses objectifs sportifs au sein du Top 14 et lui assurera des recettes financières. "Georges Frêche a tenu ses engagements en faisant le stade que le rugby mérite. Nous avons besoin de ce complexe pour l'avenir de notre club et du rugby dans l'Agglomération. Ce complexe a une vocation d'éducation et d'encadrement tournée vers les jeunes", insiste Thierry Perez, président du Montpellier Hérault Rugby Club. La construction d'Yves-du-Manoir s'inscrit dans la volonté forte de l'Agglomération de se donner les moyens de développer le sport. "Hier, c'était la Piscine Olympique Antigone enviée par l'Europe entière, avant-hier, la patinoire Vegapolis la plus fréquentée de France, puis la piscine

Amphitrite à Saint Jean de Védas... Demain ce seront les piscines de Courronterral et Lattes, le complexe de football à Sussargues... Nous poursuivons sans relâche notre politique d'équipement du territoire en installations sportives", a rappelé Jean-Pierre Bouvier, vice-président de Montpellier Agglomération, délégué aux sports. A son tour, ce site rugbystique unique en France deviendra incontournable dès septembre 2007, à la veille d'un événement mondial : la Coupe du Monde de rugby.

Budget

- 59 millions d'euros

Financement

- Communauté d'Agglomération de Montpellier : 52,6 %
- Région Languedoc-Roussillon : 20,3 %
- Ville de Montpellier : 16,9 %
- Conseil général de l'Hérault : 8,8 %
- Etat : 1,4 %